



## DIVISER POUR MIEUX RÉGNER



L'Administration Pénitentiaire est bien connue pour ça.

Chers collègues si vous ne le saviez pas et bien nous allons vous en informer :

Lors du mouvement historique du mois de Janvier 2018, les Officiers du CPOS, soumis par l'Article 10, ont été obligés de rentrer dans l'établissement pour **DÉCOUVRIR** notre métier et la fatigue qui va avec, tout comme nos Directrices.

Cette découverte n'était pas gratuite car ils ont eu droit à 2 jours de Congés Exceptionnel de la Direction Locale et un **T**émoignage **O**fficiel de **S**atisfaction de la part de la DAP.

De plus, nous venons d'apprendre que pour le transfert des détenus du 19 Septembre, vous avez eu droit à un remerciement de la part du Directeur Interrégional alors que les officiers ont le droit aux remerciements et à un jour de Congé Exceptionnel.

**Le méritent t-ils vraiment?**

**LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIERE** ne le pense pas.

Certains Officiers privilégient leur carrière à la cohésion des agents du CPOS. Notre Cheffe de Détention en a fait la preuve hier en désavouant le responsable du bâtiment MAH2.

Ce responsable fait équiper des agents pour intervenir dans une cellule. Le détenu mécontent de ne pas être allé en promenade parce qu'il n'était pas prêt fait un tapage qui dérange le bon déroulement et le calme de la détention.

Son erreur, peut-être, a été de prévenir la Cheffe de Détention avant de procéder à la mise en prévention. Elle lui a ordonné de faire déséquiper les agents le temps que notre cher pensionnaire se calme. Pour, selon ses dires, éviter l'accident.

Madame la Cheffe de détention à part envoyer un message aux personnes détenues en leur disant « **TAPEZ AUTANT QUE VOUS LE SOUHAITEZ, VOUS RESTEREZ DANS VOTRE CELLULE** », vous ne servez à rien.

Quand les détenus Parisiens vont arriver au CDH, si nous ne leur faisons pas comprendre que nous sommes chez nous, nous allons perdre le contrôle de nos bâtiments.

Souhaitez vous cela ?

La paix sociale ne s'achète pas comme cela.

**Mesdames Les Directrices,**

Nous savons que vous soutenez becs et ongles votre cheffe de détention et vos officiers, mais les personnels du Corps d'Encadrement et d'Application ont également besoin d'être soutenu.

La note de service n°297 parue hier est une fois de plus la preuve que les surveillants sont des pions.

Comment pouvez-vous expliquer aux agents qu'il faut faire un CRP pour se repositionner alors que vous les affectez sur un poste qu'ils n'ont pas demandé, et de plus sans leur expliquer ce choix?

Les **PSEUDOS** entretiens pour une affectation au CDH n'ont pas été respectés.

Certains agents qui en ont fait la demande n'ont pas été reçu et n'y sont donc pas affectés.

Pire encore, certains n'ont rien demandé et y sont affectés.

Soit nous sommes bêtes, soit les affectations ont été choisies à **PILE ou FACE?**

**LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIERE** souhaite que les agents obtiennent satisfaction dans leurs choix d'affectation.

**LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIERE** sait que les personnels sauront rester professionnels malgré toutes les décisions qui sont prises au détriment de leur vie personnelle.

Le Bureau Local